

Cote du document: EB 2013/109/R.3
Point de l'ordre du jour: 4 a) i)
Date: 22 août 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-septième session

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ashwani Muthoo
Directeur par intérim
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2053
courriel: a.muthoo@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent neuvième session
Rome, 17-19 septembre 2013

Pour: **Examen**

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-septième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations du Comité de l'évaluation à sa soixante-dix-septième session, tenue le 26 juin 2013.
2. Tous les membres du Comité (Allemagne, Brésil, Égypte, Finlande, Inde, Indonésie, Japon, Nigéria et Norvège) ont participé à la session. Ont pris part à la réunion des observateurs du Canada, de la Chine, de la France, du Mexique, de la République bolivarienne du Venezuela et de la Suisse; l'Australie a assisté à la session en qualité d'observateur sans droit de parole, conformément à la nouvelle procédure adoptée par le Conseil d'administration à sa cent huitième session. Au Comité se sont joints le Vice-Président adjoint du FIDA, Département gestion des programmes; le Directeur par intérim du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); la Responsable du Bureau du Secrétaire du FIDA; et d'autres fonctionnaires du FIDA.
3. Neuf points étaient inscrits à l'ordre du jour: i) procès-verbal de la soixante-seizième session du Comité de l'évaluation; ii) évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance: recommandations concernant les organes directeurs du FIDA; iii) aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; iv) évaluation au niveau de l'institution de la supervision directe et de l'appui à l'exécution; v) évaluation du programme de pays pour le Mali; vi) étude de suivi afin d'évaluer les suites données aux recommandations issues de l'évaluation conjointe des politiques et opérations menées en Afrique par la Banque africaine de développement et le FIDA dans le domaine de l'agriculture et du développement rural; vii) Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), assorti des observations d'IOE y afférentes; viii) rapport du président du Comité de l'évaluation sur la visite de pays au Viet Nam; et ix) questions diverses.

Adoption de l'ordre du jour

4. Le Comité a examiné l'ordre du jour de sa soixante-dix-septième session. Il a approuvé la proposition avancée par le président du Comité de **reporter à une session ultérieure l'examen et l'approbation des procès-verbaux des séances à huis clos** tenues lors des soixante-quinzième et soixante-seizième sessions du Comité étant donné que, même si elle a été examinée par le Conseil d'administration, la question abordée lors de ces sessions à huis clos reste à ce jour irrésolue.
5. Le Comité a par ailleurs décidé d'inclure à l'ordre du jour, sous la rubrique "Questions diverses", les points ci-après: informations sur i) l'assemblée générale extraordinaire de 2013 du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, accueillie par IOE au siège du FIDA les 26 et 27 septembre 2013; ii) la conférence organisée par IOE à l'occasion du dixième anniversaire de la fonction d'évaluation indépendante au FIDA; iii) le processus de révision du Manuel de l'évaluation; et iv) la soixante-dix-huitième session du Comité de l'évaluation, qui se tiendra le 5 septembre 2013. **L'ordre du jour de la session, complété par les modifications susmentionnées, a été adopté.**

Procès-verbal de la soixante-seizième session du Comité de l'évaluation

6. En raison du peu de temps dont disposaient les membres du Comité pour prendre connaissance du document EC 2013/77/W.P.3, contenant le procès-verbal de la soixante-seizième session du Comité de l'évaluation, **il a été décidé d'en reporter l'examen à la soixante-dix-huitième session, le 5 septembre 2013.**

Évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance: recommandations concernant les organes directeurs du FIDA

7. Comme convenu lors de sa soixante-seizième session, le Comité de l'évaluation a examiné le document EC 2013/76/W.P.4/Rev.1 – l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance – en mettant particulièrement l'accent sur les recommandations concernant les organes directeurs du FIDA.
8. Cet examen a donné lieu à un débat animé sur certaines recommandations:
 - **Sessions du Conseil des gouverneurs.** Des points de vue divergents ont été exprimés s'agissant de la fréquence des sessions, à savoir déterminer si celles-ci doivent être annuelles ou bisannuelles. Certains membres ont proposé que le Conseil des gouverneurs ne se réunisse pas les années au cours desquelles une Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA a lieu. La direction a réaffirmé qu'elle estime que les sessions annuelles du Conseil des gouverneurs sont importantes, en ce sens qu'elles offrent aux États membres l'occasion unique d'entretenir un dialogue entre eux et avec la direction et qu'elles permettent de plaider la cause des petits agriculteurs et de l'inscrire en bonne place à l'ordre du jour de la communauté internationale. La proposition de mener une étude du rôle, des objectifs et de la valeur ajoutée des sessions du Conseil des gouverneurs a reçu un accueil très favorable. Cette étude analyserait les avantages et les inconvénients – notamment en termes de coût/efficacité – du maintien du planning actuel et de la modification de la fréquence des sessions, et envisagerait la manière de promouvoir la nature stratégique du Conseil des gouverneurs. Il a été rappelé qu'il était prévu que **ce point serait examiné par les Coordonnateurs et amis.**
 - **Efficacité des sessions du Conseil d'administration.** Tout en reconnaissant le caractère hybride du FIDA – organisme combinant à la fois les caractéristiques d'un organisme des Nations Unies et celles d'une institution financière internationale (IFI) –, le Comité a exprimé le souhait unanime d'envisager de nouveaux moyens afin de rendre les sessions du Conseil d'administration plus efficaces et plus stratégiques. Un membre du Comité s'est interrogé sur l'utilité éventuelle de conduire une étude auprès du personnel du FIDA afin de s'enquérir de l'opinion de ses membres s'agissant du rôle du Conseil d'administration. Par ailleurs, une retraite regroupant le Conseil d'administration, le Président, la direction et IOE offrirait l'occasion d'une autoréflexion approfondie sur le rôle et la performance du Conseil d'administration. Des questions ont été formulées sur le point de savoir s'il était opportun que le Président du Fonds assume également la présidence du Conseil d'administration. Sur le plan logistique, un certain nombre de membres ont fait savoir qu'ils approuvaient la recommandation stipulant que, pour chaque pays représenté au Conseil d'administration, deux représentants devraient être autorisés à assister aux sessions du Conseil. De plus, les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation devraient siéger de façon permanente au Conseil, en sus des représentants de leurs pays. Un membre a demandé que les représentants au Conseil puissent assister aux sessions du Conseil des gouverneurs.
 - **Délégation de pouvoirs au Président pour l'approbation des propositions de projet et de programme.** Un consensus s'est dégagé sur le fait que l'approbation des propositions de projet et de programme devrait demeurer du ressort du Conseil d'administration dans la mesure où cela favorisait l'engagement en faveur des opérations de base du FIDA et l'interaction avec les bureaux de pays et le personnel. Il faudrait toutefois envisager d'augmenter le plafond de financement des projets et programmes

soumis au Conseil d'administration pour approbation par le biais de la procédure de défaut d'opposition et par correspondance. IOE a précisé que, conformément à l'esprit de la recommandation, le Conseil d'administration conserverait néanmoins le droit de demander qu'une proposition soit examinée à l'occasion d'une session officielle du Conseil. Il a par ailleurs été suggéré de prendre dûment en considération la possibilité, pour le Conseil, d'approuver les programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP), y compris les cadres de ressources.

- **Code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration.** Certains membres ont exprimé leur soutien en faveur de cette initiative, et le Comité a pris note du fait que **ce point serait examiné par les Coordonnateurs et amis lors de leur prochaine réunion, le 30 juillet.**
 - **Coordonnateurs et amis.** En réponse aux demandes avancées concernant les procédures de compte rendu des réunions des Coordonnateurs et amis, le Comité a été informé que des notes sur les réunions des Coordonnateurs et amis et du Président sont rédigées puis distribuées aux participants de ces réunions. Ces notes pourraient être diffusées aux Listes par l'intermédiaire des Coordonnateurs respectifs, ce qui permettrait à tous les membres d'apporter leur contribution à l'ordre du jour de ces réunions.
 - **Diffusion des documents du Comité d'audit.** Les membres du Comité ont été informés que, même si la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents ne couvre pas ce type de documents, le Conseil d'administration pourrait décider, par souci de transparence, d'élargir la portée de la politique. Cependant, compte tenu de la nature de certains documents présentés au Comité d'audit, il pourrait être nécessaire de maintenir une certaine forme de restriction.
 - **Clarté des rapports soumis au Conseil d'administration par le Comité de l'évaluation.** Le secrétariat a pris note des suggestions visant à renforcer la clarté, en particulier des recommandations formulées à l'intention du Conseil.
9. **En conclusion, le Comité a reconnu que l'évaluation au niveau de l'institution avait soulevé toute une gamme de questions fondamentales à propos des organes directeurs du FIDA. Il faudrait définir un processus afin de s'assurer que ces questions font l'objet d'un suivi approprié, l'objectif étant de soumettre des recommandations au Conseil d'administration afin que celui-ci décide de la voie à suivre. À cet égard, le secrétariat a fait part de sa volonté de proposer un résumé des recommandations concernant les organes directeurs du FIDA afin de faciliter les discussions en la matière avec les Coordonnateurs et amis, le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration, le cas échéant. Ce document pourrait accompagner le plan d'action révisé qui sera présenté à la soixante-dix-huitième session du Comité de l'évaluation, en vue d'un examen approfondi par le Conseil d'administration en septembre.**

Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

10. Le Comité a examiné le document EC 2013/77/W.P.4, qui contient l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et le plan indicatif pour 2015-2016, établis par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.
11. Les membres se sont déclarés extrêmement satisfaits de ce document, qui témoigne que les souhaits qu'ils ont manifestés en faveur d'une plus grande homogénéité avec le budget administratif du FIDA et d'un programme de travail et

budget "fondé sur une évaluation critique des besoins" et visant à "renforcer les liens entre le programme de travail et les dépenses" ont été pris en compte. Ce document fournit une ventilation plus détaillée des dépenses budgétisées et expose les dépenses effectivement encourues l'année précédente, ainsi que l'utilisation du budget en 2013.

12. En ce qui concerne l'**amélioration de l'efficacité**, les membres ont exprimé leur soutien au scénario budgétaire de base et se sont félicités des mesures de compression des coûts envisagées, notamment du recours accru à des consultants nationaux/régionaux. Les membres ont encouragé l'identification d'autres gains d'efficacité. IOE a marqué son accord sur ce point et a précisé que cet aspect serait pris en compte dans le cadre de la révision du Manuel de l'évaluation et d'autres mesures en cours d'adoption. Par ailleurs, le Comité a exprimé son soutien à l'évaluation de l'impact prévue en 2014.
13. Même si le Comité s'est dit favorable à l'**étude de synthèse sur les pays à revenu intermédiaire** qu'il est proposé de présenter à la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), les membres ont rappelé que le FIDA doit, conformément à son mandat, privilégier les plus démunis, en faisant remarquer qu'il serait important et opportun de renforcer l'attention accordée aux pays les moins avancés (PMA). IOE était d'avis qu'il fallait rester axé sur la mission centrale du FIDA et a indiqué que l'évaluation prévue par IOE en 2014 sur les États fragiles s'inscrit dans le droit fil de ce mandat.
14. En réponse à des questions portant sur l'utilisation potentielle du **report de fonds de 3%** afin de compenser la différence entre les deux scénarios budgétaires, IOE a précisé que ce report de fonds avait pour but de couvrir des activités qui n'avaient pas été prévues initialement, plutôt que des activités prévues qui devraient être inscrites au budget. Il a été souligné que, dorénavant, les propositions budgétaires devraient reposer sur un scénario unique, justifié par de solides arguments.
15. Un membre a suggéré que le document soit **raccourci** encore davantage avant d'être présenté au Conseil d'administration, et a invité IOE à reconsidérer l'adjonction du nouvel **objectif stratégique** axé sur le renforcement des capacités, étant donné que ceci outrepasserait le mandat d'IOE.
16. Des précisions concernant les activités prévues pour 2014 ainsi que des changements dont devrait faire l'objet le **personnel d'IOE** en 2014 ont également été fournies. En ce qui concerne les changements, le Comité a été informé que des discussions sont en cours avec la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse en vue du détachement, en 2014, d'un évaluateur principal de niveau P-5, et que ceci serait pris en compte dans le budget présenté au Conseil d'administration une fois qu'un accord aurait été conclu.
17. **Le Comité a dans l'ensemble approuvé l'aperçu des objectifs proposés, des résultats de la gestion au niveau de la division ainsi que du programme de travail et budget d'IOE pour 2014, tels qu'ils sont présentés dans le scénario de base à croissance zéro. IOE a confirmé que les observations formulées par les membres seraient prises en compte dans la version finale du projet de rapport, qui sera présentée au Conseil d'administration à sa cent neuvième session, en septembre 2013. La dernière version actualisée du programme de travail et budget pour 2014 et le plan indicatif pour 2015-2016 seront présentés au Comité de l'évaluation à sa soixante-dix-neuvième session, puis examinés par le Comité d'audit en novembre 2013 et par le Conseil d'administration en décembre 2013, avant d'être soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs en 2014.**

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la visite de pays au Viet Nam

18. Le Comité a examiné le document EC 2013/77/W.P.9, qui contient le projet de rapport du président du Comité de l'évaluation sur la visite annuelle de pays effectuée en 2013 (Viet Nam).
19. Les membres qui ont pris part à cette visite de pays se sont dits satisfaits de cette expérience, qui leur a permis d'améliorer leurs connaissances techniques et a favorisé le resserrement des liens entre les membres du Comité. L'accent a été mis sur le fait que ce type de visites offrait l'occasion de mieux comprendre l'action du FIDA sur le terrain, les contributions des activités d'évaluation indépendante et les questions clés auxquelles le Comité de l'évaluation est confronté.
20. De l'avis de certains membres, les visites de pays devraient être l'occasion de montrer la réalité du pays, ce qui consisterait **non pas à illustrer uniquement les exemples de réussite, mais à mettre en évidence les difficultés** et les contraintes dont les projets financés par le FIDA font l'objet. **À cet effet, une recommandation sera formulée dans le rapport final qui sera présenté au Conseil d'administration en septembre.**
21. Aucun consensus n'a été atteint sur la proposition de **recommandation envisageant le réexamen, par le Conseil d'administration, de la décision prise à sa cent septième session concernant les visites de pays**: si certains membres étaient favorables à l'application de cette recommandation, d'autres étaient d'avis de ne pas rouvrir la discussion mais d'attendre que les nouvelles procédures approuvées par le Conseil d'administration soient entrées en vigueur. Il a été remarqué que les prochaines visites de pays devraient toutefois demeurer liées aux activités d'évaluation indépendante.
22. **Il a été décidé que le rapport serait revu afin d'y inclure un résumé et de prendre en compte les observations formulées par les membres du Comité de l'évaluation. Le rapport final serait présenté pour examen au Conseil d'administration en septembre; le président du Comité préparerait également une présentation PowerPoint en complément du rapport.**
Étude de suivi afin d'évaluer les suites données aux recommandations issues de l'évaluation conjointe des politiques et opérations menées en Afrique par la Banque africaine de développement et le FIDA dans le domaine de l'agriculture et du développement rural
23. Le Comité a ensuite examiné le document EC 2013/77/W.P.7 – l'évaluation des suites données aux recommandations issues de l'évaluation conjointe des politiques et opérations menées en Afrique par la Banque africaine de développement (BAfD) et le FIDA dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. À sa quatre-vingt-dix-huitième session, tenue en décembre 2009, le Conseil d'administration a examiné le rapport final de l'évaluation conjointe ainsi que la réponse de la direction et les plans d'action y afférents. Les membres et la direction avaient estimé que ce type d'études de suivi effectuées par IOE étaient utiles pour certaines évaluations au niveau de l'institution.
24. IOE a déclaré que la collaboration entre le FIDA et la BAfD s'était légèrement améliorée, en particulier à l'échelle des pays, mais que les progrès demeurent irréguliers en termes de plan d'action, de carences au niveau des politiques, d'efficacité et de partenariat stratégique à l'échelle internationale. Les résultats concernant la dimension "partenariat" se sont révélés inégaux, soulevant des questions sur la valeur ajoutée perçue du partenariat, sur l'engagement de la direction et du Conseil d'administration et sur les incitations à l'intention du personnel en faveur du soutien et de l'approfondissement du partenariat.

25. La direction s'est félicitée de l'évaluation conduite par IOE concernant la mise en œuvre de l'accord de collaboration et a souligné que la collaboration avait progressé lentement, ne donnant lieu, depuis 2010, qu'à deux projets de financement conjoint. Toutefois, la portée de la collaboration s'est élargie avec l'initiative de la BAfD pour le renforcement de la résilience à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et au Sahel. En outre, les perspectives en matière de collaboration en Afrique de l'Ouest sont susceptibles de progresser avec le retour de la BAfD à Abidjan, à la suite de son implantation temporaire en Tunisie.
26. Rappelant que la collaboration avec la BAfD est essentielle pour l'accomplissement de la mission du FIDA, certains membres ont fait remarquer que la **portée du partenariat entre le FIDA et la BAfD est d'ordre naturel**, étant donné la concentration de PMA dans la région. Ils ont toutefois souligné que donner la priorité aux moyens de subsistance des ruraux ne se fait pas sans difficulté. Vu que les deux organisations se différencient en termes de choix des priorités, il est nécessaire de déterminer des synergies et des complémentarités au-delà des possibilités de cofinancement. Il a été cependant admis que le fait d'œuvrer de concert pourrait prendre plus de temps et être soumis à des contraintes.
27. Les membres ont exprimé des points de vue différents sur le point de savoir combien il pourrait être efficace d'inciter le **personnel** à s'engager en faveur d'une plus grande collaboration au sein de l'organisation. Certains membres ont soulevé la question de l'**élargissement de la délégation de pouvoirs** au personnel de terrain. La direction a précisé que ce renforcement avait été suffisamment opéré et n'améliorerait probablement pas la collaboration: la portée de la collaboration ascendante s'en est trouvée limitée car, pour que de tels efforts portent leurs fruits, un engagement accru de la part de la haute direction est nécessaire.
28. **Le Comité a pris note de l'étude de suivi et a encouragé la direction à renforcer sa collaboration avec la BAfD. Le Comité a accueilli favorablement l'invitation de la BAfD, par le FIDA, à assister aux consultations sur les reconstitutions du Fonds en qualité d'observateur, et a recommandé que des exemples de coopération couronnés de succès entre la BAfD et le FIDA soient illustrés au cours des discussions de la Consultation sur FIDA10.**

Évaluation au niveau de l'institution de la supervision directe et de l'appui à l'exécution

29. Le Comité a examiné le document EC 2013/77/W.P.5 – l'évaluation au niveau de l'institution concernant la supervision et l'appui à l'exécution –, assorti de la réponse écrite de la direction et du rapport du conseiller principal indépendant d'IOE sur la qualité de l'évaluation.
30. Le Comité s'est joint à la direction pour féliciter IOE de la qualité de ce rapport et a salué la volonté de la direction de tenir compte des recommandations issues de l'évaluation. Les membres ont fait part de leur satisfaction pour la mise en œuvre exceptionnellement rapide de cette politique, grâce à des initiatives de formation intensive et à l'engagement de la direction.
31. Les membres du Comité ont soulevé un certain nombre de questions:
- **Reproduction à plus grande échelle.** Il a été noté que la reproduction à plus grande échelle revêt une importance cruciale pour le FIDA et que, même si cet aspect est explicitement pris en compte dans les directives en matière de supervision, il constitue également un élément central de la formation à la conception de projet dans la mesure où la reproduction à plus grande échelle doit être envisagée dès la phase de conception afin de garantir que les possibilités en ce sens seront plus facilement identifiables au cours des activités de supervision et d'appui à l'exécution.

- **Utilisation stratégique des ressources octroyées sous forme de dons.** La direction a expliqué qu'elle attendrait les résultats de l'évaluation au niveau de l'institution portant sur la Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons avant de donner pleinement suite à la recommandation concernant l'utilisation stratégique des ressources octroyées sous forme de dons afin de renforcer la préparation des projets et les activités de supervision et d'appui à l'exécution. Dans l'intervalle, une proposition de don en faveur d'activités de renforcement des capacités et d'assistance technique, mises en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera bientôt présentée au Conseil d'administration pour approbation par le biais de la procédure de défaut d'opposition. La direction a également l'intention de proposer au Conseil d'administration un fonds d'affectation spéciale multidonateur en vue de l'allocation de ressources en faveur des activités de conception et de supervision et d'appui à l'exécution des projets dans les États fragiles. Concernant la proposition de don à la FAO, un membre a rappelé que celle-ci procède actuellement à l'évaluation des capacités de ses missions de terrain et que les résultats seront déterminants pour décider de l'utilisation des capacités de la FAO sur le terrain.
 - **Directives en matière de supervision.** Il a été décidé que les directives en matière de supervision devraient refléter les recommandations issues de l'évaluation, afin d'en assurer une large diffusion. La direction a annoncé que la version révisée des directives devrait être achevée fin mars 2014.
 - **Concertation sur les politiques et partenariats avec les autres IFI.** Il a été convenu qu'il était impératif que la direction s'engage en faveur de ces activités et que les États membres pouvaient également aider à ce que le FIDA soit perçu comme un partenaire essentiel sur le terrain.
 - **Relations entre le FIDA et les gouvernements.** Le Comité a réaffirmé la nécessité d'une appropriation conjointe des activités de supervision et d'appui à l'exécution par le FIDA et les gouvernements partenaires.
 - **Systèmes de suivi-évaluation (S&E).** Étant donné qu'une constatation récurrente des rapports d'évaluation a trait à la faiblesse des systèmes de S&E, le FIDA a apporté des précisions sur les efforts actuellement déployés pour pallier cette insuffisance. Alors que toutes les agences de développement sont aux prises avec ce problème, le FIDA est parvenu à relever le niveau de conformité: 90% des projets font actuellement l'objet de rapports annuels de suivi des produits, et près de 100% font l'objet de rapports d'achèvement de projet. Conformément aux engagements pris dans le cadre de la Consultation sur FIDA9, des progrès sont également accomplis dans la préparation des 30 évaluations d'impact. Le Comité a pris acte de l'observation formulée par le conseiller principal indépendant selon laquelle il faudrait définir des mesures d'incitation et faire tous les efforts possibles afin d'internaliser au niveau des projets les bénéfices et les coûts du S&E, ce qui favoriserait l'appropriation par les équipes de projet et les gouvernements. Les membres ont entériné la proposition en vue d'un examen plus approfondi – à l'occasion d'une prochaine session du Comité de l'évaluation – des efforts du FIDA en faveur de l'amélioration du S&E.
32. **Le Comité a réaffirmé son appréciation de l'évaluation au niveau de l'institution, assortie de la réponse de la direction et du rapport du conseiller principal indépendant. Le document sera présenté pour examen au Conseil d'administration en septembre 2013.**
- Évaluation du programme de pays pour le Mali**
33. Le Comité a examiné le document EC 2013/77/W.P.6, qui contient l'évaluation du programme de pays pour le Mali.

34. Les membres ont remercié IOE pour la qualité de l'évaluation. Une attention particulière a été accordée à la **répartition des projets et des fonds entre le nord et le sud** du pays. Les membres ont compris les préoccupations qui se dégagent de l'évaluation, mais ont cependant insisté sur le fait que l'action du FIDA dans le Nord est essentielle, notamment afin de contribuer à la reconstruction de la région en ces temps difficiles. À cet égard, il a été noté que l'augmentation des activités dans le sud du pays ne devrait pas se faire aux dépens des investissements dans les zones du Nord.
35. Concernant la recommandation préconisant de diminuer la concentration d'activités dans le nord du Mali, le chargé de programme de pays (CPP) a souligné que la situation actuelle découle à la fois des priorités gouvernementales et de l'absence d'autres partenaires de développement œuvrant dans le nord du pays. Par ailleurs, les opérations et la visibilité du FIDA ont grandement bénéficié des actions menées dans les zones où aucun autre partenaire de développement n'est présent ou actif. IOE a précisé que le FIDA devrait mener une réflexion sur les priorités géographiques à la lumière de la situation du conflit, étant donné que le FIDA n'est pas en mesure d'opérer dans des zones de conflit actif. Mettre davantage l'accent sur des domaines thématiques d'une région à l'autre, plutôt que sur le ciblage géographique, devrait réduire les risques en permettant au FIDA de transférer les ressources d'une partie du pays à une autre en cas de naissance ou d'intensification d'un conflit.
36. Un membre du Comité a demandé un complément d'information sur la conclusion concernant la question de la **parité hommes-femmes** dans le portefeuille. Le CPP a précisé que les opérations du FIDA mettaient toujours plus l'accent sur les jeunes femmes.
37. Un observateur a demandé un complément d'information sur l'impact des activités de réduction de la **malnutrition infantile**. Le CPP a expliqué que ces données pourraient être obtenues grâce au Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). En outre, grâce au soutien apporté par le Fonds belge pour la sécurité alimentaire, des données très solides ont pu être recueillies en termes de mesures. IOE a reconnu que ces activités s'avèrent efficaces, du fait notamment de la promotion de la formation communautaire.
38. IOE a fait remarquer qu'une stratégie provisoire était en place mais que, dans un futur immédiat, aucun nouveau **COSOP** n'était envisagé. Le CPP a convenu de l'importance d'un nouveau COSOP et a confirmé que ceci ne pourrait être envisageable qu'une fois stabilisée la situation dans le pays.
39. L'Ambassadeur du Mali a mis en évidence l'étroite collaboration qui unit le FIDA et le gouvernement et le caractère déterminant de cette relation pour faire face à l'instabilité actuelle du pays et promouvoir une croissance économique et une stabilité politique à long terme, en particulier dans le nord.
40. **Le Comité a salué la qualité de l'évaluation du programme de pays pour le Mali.**
- Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) et observations d'IOE y afférentes**
41. Le Comité s'est penché sur la dixième édition du PRISMA (document EC 2013/77/W.P.8 + addendum 1), assortie des commentaires écrits d'IOE y afférents.
42. Le Comité a félicité la direction pour la préparation et la présentation du rapport et a salué les commentaires constructifs fournis par IOE. Pour le Comité, le PRISMA représente un outil central d'amélioration, au fil du temps, de la boucle d'apprentissage entre l'évaluation et les opérations.

43. En réponse à des questions soulevées au sujet de la coopération avec la FAO en matière de **concertation sur les politiques et de renforcement des capacités**, la direction a reconnu que, bien que les relations et la coopération entre les deux organisations soient solides à l'échelle internationale, il est possible d'améliorer la collaboration à l'échelle des pays, en particulier concernant la concertation sur les politiques et le renforcement des capacités.
44. Les progrès accomplis en termes de **suivi ex post des ressources allouées aux activités de promotion de la parité hommes-femmes** ont été salués, ainsi que les engagements pris par la direction à cet égard.
45. Des précisions ont également été fournies au sujet des **recommandations non approuvées par la direction** et, partant, non exécutées. La direction a accepté que la prochaine édition du PRISMA fournisse au Comité un aperçu historique de ces recommandations, à titre d'information.
46. **Le Comité a pris acte du PRISMA et des réponses d'IOE y afférentes, qui seront tous deux examinés par le Conseil d'administration en septembre 2013.**

Questions diverses

47. Au titre des "Questions diverses", plusieurs points ont été présentés pour information au Comité:
- a) Le Directeur par intérim d'IOE a informé les membres du Comité de deux événements prévus pour le second semestre de 2013: i) **l'assemblée générale extraordinaire de 2013 du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation**, qui sera accueillie par IOE au siège du FIDA les 26 et 27 septembre 2013; ii) la **célébration du dixième anniversaire de la fonction d'évaluation indépendante au FIDA**; et iii) la **révision du Manuel de l'évaluation**.
- b) Un membre a demandé un complément d'information sur les **ressources financières consacrées à la célébration de l'anniversaire**, et sur le **public visé**. IOE a précisé que les coûts ne seraient pas élevés, mais qu'il cherchait actuellement à mobiliser des ressources extrabudgétaires auprès de donateurs. Le groupe cible comprendrait les États membres du FIDA, la direction et le personnel, des acteurs clés du secteur privé et des partenaires dans les pays. De nombreux membres ont souligné que le fait de relier la célébration du dixième anniversaire à la session du Conseil des gouverneurs pourrait constituer, d'un point de vue stratégique, une occasion exceptionnelle.
- c) Le président du Comité a annoncé que la **soixante-dix-huitième session du Comité de l'évaluation** se tiendra le 5 septembre 2013.